

version révisée en mars 2019, soumise pour publication

## Réfléchi et causatif

Denis Creissels

Université Lumière (Lyon 2)

[denis.creissels@univ-lyon2.fr](mailto:denis.creissels@univ-lyon2.fr)

<http://deniscreissels.fr>

**Résumé.** Dans la typologie diachronique de la valence verbale, le réfléchi a été très largement discuté comme point de départ d'un processus de grammaticalisation très commun par lequel ce qui est originellement un pronom réfléchi occupant le rôle de patient dans une construction transitive se transforme au cours du temps en marqueur d'une variété d'opérations sur la valence qui ont seulement en commun d'impliquer la détransitivisation d'une construction transitive. Cet article aborde un aspect moins connu des interférences possibles entre l'expression de la réflexivisation et l'expression d'autres opérations sur la valence verbale, à savoir les interférences possibles entre marquage réfléchi et causativisation. Deux grands types d'interactions possibles entre réfléchi et causatif sont abordés successivement : dérive sémantique de constructions de verbes transitifs combinant causativisation et réflexivisation (section 2), et dérive sémantique de constructions de verbes intransitifs combinant causativisation et réflexivisation (section 3). La section 4 discute la question des constructions réfléchies implicitement causatives.

**Mots-clés:** réfléchi, causatif, passif, simulatif, honorification.

### 1. Introduction

Un élément essentiel dans la compréhension des systèmes de voix (ce terme étant pris ici au sens large de 'codage morphologique d'opérations sur la valence verbale') est l'analyse de la polysémie des marqueurs impliqués dans l'expression d'opérations sur la valence verbale, ainsi que des mécanismes de grammaticalisation responsables de tels phénomènes de polysémie. Par exemple, en tswana (bantou), le même marqueur **-el-**, traditionnellement désigné comme 'applicatif', peut selon les verbes encoder au moins quatre types différents d'opérations, dont seul le premier répond à la définition générale de l'applicatif telle qu'elle figure dans les exposés généraux qui proposent une typologie des opérations sur la valence verbale :

- en (1a-b), le marqueur **-el-** rend possible l'adjonction d'un groupe nominal en fonction de premier objet dans une construction à deux objets ; cet 'objet appliqué' exprime un participant (ici : destinataire ou bénéficiaire) qu'il serait impossible en tswana de mentionner sous forme d'un groupe prépositionnel dans la construction de la forme non dérivée du même verbe ;
- en (1c-d), le même marqueur **-el-** ne marque pas une augmentation, mais au contraire une réduction de la valence verbale qui ressemble en partie au passif : l'agent qui occupe le rôle de sujet du verbe transitif est destitué, et le rôle de sujet est pris par un

participant encodé sous forme de groupe prépositionnel dans la construction de la forme non dérivée du même verbe ;

- en (1e-f), le même marqueur **-el-** ne marque aucun changement formel dans la construction, mais indique qu’une expression locative qui ne pourrait signifier que la source d’un déplacement dans la construction du verbe non dérivé doit être interprétée comme assumant le rôle sémantique de destination d’un déplacement ;
- enfin en (1g-h), le même marqueur **-el-** n’encode aucune opération sur la valence verbale, et sa fonction est de marquer la focalisation d’un locatif exprimant la localisation de l’événement.

(1) tswana (Niger-Congo, bantou ; doc.pers.)<sup>1</sup>

(1a) **Kì-tlàà-kwál-á lò-kwâ:lò.**

1SG-FUT-écrire-FV CL11-lettre  
‘J’écirai une lettre.’

(1b) **Kì-tlàà-kwál-él-á 'Kítsó lò-kwâ:lò.**

1SG-FUT-écrire-APPL-FV (CL1)Kitso CL11-lettre  
‘J’écirai une lettre à/pour Kitso.’

(1c) **Lòrátó 'ó- fáb-á bò-χóbé 'ká nâ:mà.**

(CL1)Lorato CL1-assaisonner-FV CL14-bouillie avec (CL9)viande  
‘Lorato assaisonne la bouillie avec de la viande.’

(1d) **Nàmà í-fáb-él-à bò-χô:bè.**

(CL9)viande CL9-assaisonner-APPL-FV CL14-bouillie  
‘La viande sert à assaisonner la bouillie.’

(1e) **Kì-tlàà-húdúχ-à kó Kà:ne.**

1SG-FUT-déménager-FV LOC (CL1)Kanye  
‘Je vais déménager de Kanye.’

(1f) **Kì-tlàà-húdúχ-él-à kó χàbórô:nì.**

1SG-FUT-déménager-APPL-FV LOC (CL1)Gaborone  
‘Je vais déménager à Gaborone.’

(1g) **Lòrátó 'ó-ápáj-à mó dzáràtê:-n̄.**

(CL1)Lorato CL1-cuisiner-FV LOC (CL9)cour-LOC  
‘Lorato fait la cuisine dans la cour.’

<sup>1</sup> L’abréviation *doc.pers.* (documentation personnelle) signale, soit des exemples issus de mon propre travail de terrain sur la langue concernée, soit des exemples issus de sources diverses autres que grammaires de référence ou articles scientifiques que j’ai ensuite élicité avec des consultants locuteurs natifs de la langue.

- (1f) **Lòrátó** 'ó-ápé-**él**-à **mó** **džáràtê:-ò.**  
 (CL1)Lorato CL1-cuisiner-APPL-FV LOC (CL9)cour-LOC  
 'C'est dans la cour que Lorato fait la cuisine.'

Dans la tyologie diachronique des opérations sur la valence verbale, le réfléchi occupe une place de choix. En effet, il est bien connu que les constructions réfléchies dans lesquelles un pronom réfléchi occupe la fonction de patient d'un verbe transitif sont très communément la source de processus de grammaticalisation aboutissant à ce qu'un marqueur issu diachroniquement d'un pronom réfléchi assume une variété de fonctions qui ont seulement en commun d'impliquer la détransitivisation d'une construction transitive. Geniušienė (1987) et Kemmer (1993) constituent des références classiques sur cette question. Le cas le mieux connu est celui des réflexes du pronom réfléchi indo-européen \**se* dans diverses branches de l'indo-européen (roman, germanique, slave, etc.), cf. notamment Steinbach (2002 : 46-51), auquel le lecteur pourra aussi se reporter pour une bibliographie détaillée sur cette question.

Par exemple, en russe, le suffixe **-sja ~ -s'**, issu de ce pronom réfléchi (et apparenté à la forme **sebja** qui a toujours le fonctionnement d'un pronom réfléchi), a vu son emploi s'étendre non seulement au marquage de constructions anticausatives (2b), mais aussi au marquage de constructions passives (2c) et de constructions antipassives (2d).

(2) russe (indo-européen, slave ; doc.pers.)

- (2a) **Ivan** **breet-sja** **èlektričeskoj** **britvoj.**  
 Ivan raser.PRS.3SG-DETR électrique.SG.F.INS rasoir.SG.INS  
 'Ivan se rase avec un rasoir électrique.' (réfléchi)

- (2b) **Čaška** **upala** **so stola** **i slomala-s'**  
 tasse.SG tomber.PRF.PAS.SG.F de table.SG.GEN et casser.PRF.PAS.SG.F-DETR  
 'La tasse est tombée de la table et s'est cassée.' (anticausatif)

- (2c) **Eto** **javlenie** **issleduet-sja** **učenymi.**  
 DEM.SG.N phénomène.SG étudier.PRS.3SG-DETR scientifique.PL.INS  
 'Ce phénomène est étudié par les scientifiques.' (passif)

- (2d) **Beregite-s'** **sobaki,** **ona** **kusaet-sja.**  
 garder-DETR chien.SG.GEN 3SG.F mordre.PRS.3SG-DETR  
 'Faites attention au chien, il mord.' (antipassif)

Le présent article s'intéresse à un autre aspect des interférences possibles entre l'expression de la réflexivisation et l'expression d'autres opérations sur la valence verbale, à savoir les interférences possibles entre marquage réfléchi et causativisation. Ces interférences peuvent être classées en deux grands types :

- dérive sémantique de constructions qui formellement peuvent se décrire comme la réflexivisation de la construction causative d'un verbe transitif, avec comme résultat final une possibilité d'interprétation passive de ces constructions (comme en français **Il s'est fait tuer** interprété comme 'Il a été tué') – section 2 ;

- dérive sémantique de constructions qui formellement peuvent se décrire comme la réflexivisation de la construction causative d'un verbe intransitif, pouvant aboutir notamment à une interprétation simulative de constructions de verbes intransitifs combinant causativisation et réflexivisation (comme en mandinka **À yè í fandi** litt. 'Il s'est fait mourir' interprété comme 'Il a fait semblant d'être mort'), ou à un usage honorifique de telles constructions (comme en nahuatl classique **Timochitia** litt. 'Tu te fais dormir' utilisé comme façon polie de dire 'Tu dors') – section 3.

Dans la section 4, je discute la question des constructions réfléchies ne comportant aucune marque causative mais interprétées comme implicitement causatives (comme en espagnol **Me corté el pelo** litt. 'Je me suis coupé les cheveux' interprété comme 'Je me suis fait couper les cheveux'). La question qui se pose à propos de ces constructions est de savoir s'il est justifié ou non d'en faire une catégorie particulière de constructions réfléchies, comme l'a proposé Geniushiené (1987) dans sa typologie des constructions réfléchies.

## 2. Dérive sémantique de constructions résultant de la réflexivisation de la construction causative de verbes transitifs

### 2.1. L'interprétation passive du causatif réfléchi de verbes transitifs

Cette section est consacrée à la dérive sémantique de constructions qui formellement se présentent comme la réflexivisation d'une construction causative tout en s'écartant plus ou moins de la signification littérale d'une telle combinaison. Dans la construction de départ, le causateur est co-référent d'un argument autre que celui qui serait encodé comme le sujet en l'absence d'un mécanisme de voix, ce qui signifie que l'un des participants est présenté comme l'instigateur d'un événement auquel il participe aussi à un titre autre que celui d'agent immédiat. Par exemple en français, dans **x se fait tuer (par y)** ('x fait que y tue x'), le causateur est co-référent de l'objet du verbe auquel s'applique la transformation causative, tandis que dans **x se fait voler son portefeuille (par y)** ('x fait que y vole le portefeuille à x'), il y a co-référence entre le causateur et le datif.

En français, la signification littérale de **se faire tuer** est quelque chose comme 'faire en sorte d'être tué' ; une telle interprétation reste toujours possible (et on peut penser que la personne qui énonce une phrase comme **Qu'est-ce qu'il est allé se faire tuer là-bas ?** a précisément à l'esprit cette interprétation), mais on observe que la même construction s'utilise dans des contextes où il est clair que le référent du sujet de **se faire tuer** n'a aucune responsabilité dans l'événement dont il est la victime, et où le passif **être tué** apporterait exactement la même information. De même, **Il s'est fait voler son portefeuille** peut selon le contexte suggérer une certaine part de responsabilité de la part de la victime du vol, conformément au sens littéral de la construction. Par exemple, on peut imaginer que la victime du vol a eu l'imprudence de garder son portefeuille dans une poche facilement accessible aux pickpockets. Mais il n'y a là rien de nécessaire, et une telle phrase peut aussi être comprise comme ne différant de **On lui a volé son portefeuille** que par une emphase sur le caractère maléfactif (ou adversatif) de la situation ('Malheureusement pour lui, son portefeuille a été volé'). Avec **se faire voler**, en français, une formulation passive comme \*Il a été volé son portefeuille serait impossible, à cause des contraintes générales sur le passif en

*être* + PP en français, mais le mécanisme est le même, à savoir que (a) le sujet de **se faire voler** ne reçoit pas nécessairement le rôle d'instigateur que lui confère normalement la construction causative, (b) comme dans une construction passive en *être* + PP, il y a syntaxiquement 'promotion' d'un participant qui, en l'absence d'un mécanisme de voix, occuperait un rôle autre que sujet (dans ce cas précis : datif).

On dit parfois que la construction *se faire* + Inf du français implique toujours un certain degré de responsabilité du sujet, mais ceci est difficile à soutenir pour un exemple comme **En sortant de l'église, Marie-Chantal se fait aborder par un mendiant** (Kokutani 2005), à moins de diluer la notion de responsabilité au point de le vider de sa substance, et par conséquent de lui enlever toute utilité pour l'analyse.

Il existe une littérature abondante sur la construction *se faire* + Inf du français. On peut mentionner notamment, par ordre chronologique, Spang-Hanssen (1967), Gaatone (1983), Tasmowski-De Ryck & van Oevelen (1987), Kupferman (1995), Labelle (2002), Kokutani (2005), Blanche-Benveniste (2007), Novakova (2008), Veacock-Boisédu (2008), Labelle (2013), Le Bellec (2014).

La malléabilité sémantique de cette construction est évidente, et la citation suivante de Claire Blanche-Benveniste résume parfaitement ses caractéristiques essentielles : « Dans *il se fait* + *verbe*, la volonté du sujet peut se manifester nettement, avec un sens très actif de faire, ou au contraire s'effacer totalement, au point que ce sujet peut être interprété comme un patient qui subit l'action sans rien y pouvoir » (Blanche-Benveniste 2007 : 164) Les exemples cités par Claire Blanche-Benveniste à l'appui de cette assertion sont **Je me ferai ouvrir cette porte quand je voudrai** vs. **Je me suis fait refuser l'entrée**, **Elle s'est fait couper les cheveux** vs. **Elle s'est fait écraser le pied**, et **Il s'est fait prêter un bateau** vs. **On se fait raper la tête contre les tatamis**. Elle en conclut que « Les effets d'activité ou de passivité n'ont rien à voir avec la syntaxe de *se faire* mais dépendent entièrement du lexique mis en jeu et des contextes de discours » et observe ensuite à juste titre que « La tendance naturelle est de prendre pour actifs les exemples dans lesquels l'action semble bénéfique au sujet et de prendre pour passifs ceux dont l'action lui est néfaste et pour laquelle il est peu probable qu'il ait mis en œuvre sa volonté ».

Après avoir procédé à un inventaire détaillé des types de verbes qui ont une affinité particulière avec l'interprétation passive de la construction *se faire* + Inf, Blanche-Benveniste (2007 : 170-171) propose une hypothèse intéressante, qui est que le développement de cette construction a été favorisé par le fait que la construction réfléchie du français est syntaxiquement moins contrainte que le passif *être* + PP. Ainsi, dans **La gardienne lui a donné les clefs**, la construction passive ne permet pas de promouvoir la personne à qui l'on donne au statut de sujet, alors qu'il est parfaitement possible de dire **Elle s'est fait donner les clefs par la gardienne**. De même, avec les verbes de déplacement, **\*Il vient être soigné** n'est guère acceptable, alors qu'on peut former sans problème **Il vient se faire soigner**. Pour le fonctionnement global du français, la dérive sémantique de *se faire* + Inf aboutissant à la possibilité d'une interprétation passive présente ainsi l'avantage de permettre d'étendre la diathèse passive à des contextes où *être* + PP n'est pas disponible.

Le développement d'une interprétation passive de la réflexivisation d'une construction causative illustre très bien la notion de décoloration sémantique (*semantic bleaching*), dont il est admis qu'elle constitue un aspect important des processus de grammaticalisation : un trait sémantique qui initialement est inhérent à une construction donnée s'affaiblit jusqu'à éventuellement disparaître – cf. entre autres Hopper & Traugott 1993 : 87-93. Le sens de

départ de **Il s'est fait tuer** peut se décomposer comme 'Il a été tué, et il a été lui-même l'instigateur de l'événement'. A partir de là, on peut passer d'un sens d'instigation à un sens de plus ou moins forte responsabilité 'Il a été tué, et c'est de sa faute', 'Il s'est mis dans la situation d'être tué', 'Il n'a pas su éviter d'être tué', 'Il n'a pas pu éviter d'être tué', jusqu'à ce que finalement l'idée d'une responsabilité du sujet dans l'événement s'estompe au point de ne plus être comprise comme un élément sémantique nécessaire de la construction, laissant seulement subsister la notion d'adversité comme signification attachée de manière inhérente à la construction : « L'idée traditionnellement répandue dans la littérature selon laquelle la différence entre les deux constructions [*être* + PP et *se faire* + Inf] se situerait au niveau de la responsabilité du référent du sujet, doit être abandonnée au profit d'une différence sémantique reposant sur l'affectation du référent du sujet » (Le Bellec 2014). Comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, on observe en effet que l'interprétation passive de *se faire* + Inf se produit typiquement avec des verbes de sens adversatif, l'explication étant qu'avec de tels verbes, il est relativement peu probable que le patient soit aussi l'instigateur de l'action qu'il subit.<sup>2</sup>

Ce qui est tout de même un peu étonnant dans le cas du français, et qui ne semble pas avoir été relevé jusqu'ici, c'est qu'*a priori*, une telle évolution semblerait plus naturelle à partir d'une construction exprimant la causation permissive (c'est-à-dire en français *se laisser* + Inf). Or en français, curieusement, la construction *se laisser* + Inf se prête à une dérive sémantique vers un sens de type facilitatif en présence d'un sujet inanimé (comme dans **Ce film se laisse regarder** au sens de 'Ce film est agréable à regarder'), mais avec un sujet animé, contrairement à *se faire* + Inf, il ne semble pas possible que *se laisser* + Inf s'écarte de son sens littéral.

## 2.2. L'interprétation passive de la réflexivisation d'une construction causative et l'origine du passif hongrois

En hongrois, les verbes se répartissent en deux classes selon le jeu de désinences personnelles auxquelles ils se combinent. Par exemple, à la troisième personne du singulier du présent, en l'absence d'un objet défini, certains verbes ont une désinence zéro (comme **beszél-Ø** 'il/elle parle' ou **szalad-Ø** 'il/elle court'), les autres (désignés dans les grammaires du hongrois comme *ikes igék* 'verbes en *ik*') ont une désinence **-ik** (comme **dolgoz-ik** 'il/elle travaille' ou **esz-ik** 'il/elle mange'). Dans l'état actuel du hongrois, le choix entre ces deux jeux de désinences personnelles est essentiellement conditionné par la présence de certains suffixes de dérivation. Parmi les verbes ne comportant aucun suffixe de dérivation, on peut considérer que le choix est une propriété lexicale du verbe, le jeu de désinences caractérisé par un zéro à

<sup>2</sup> Le fait que la notion d'adversité soit essentielle dans le fonctionnement actuel de la construction *se faire* + Inf explique que cette construction sélectionne des sujets animés. A ce propos, on connaît quelques contre-exemples, comme **se faire entendre** ou **se faire sentir**, mais il est facile de voir que *se faire* + Inf n'a pas les mêmes propriétés avec les verbes de perception et avec les verbes d'action. Par exemple, un complément d'agent introduit par la préposition **par** n'est pas possible avec les verbes de perception, cf. **Elle a été abordée par un mendiant** / **Elle s'est fait aborder par un mendiant** vs. **L'explosion a été entendue par tous les habitants du quartier** vs. \***L'explosion s'est fait entendre par tous les habitants du quartier**. N'ayant pas de solution à proposer, je ne discuterai pas plus cette question, mais il semble raisonnable de penser qu'il n'y a pas lieu de chercher à ramener à la même analyse *se faire* + Inf avec les verbes de perception et *se faire* + Inf avec les verbes d'action.

la troisième personne du singulier du présent étant très largement majoritaire. Par contre historiquement, comme le montre Halm (à paraître), le jeu de désinences personnelles caractérisé par **-ik** à la troisième personne du singulier du présent marquait à l'origine une voix moyenne s'opposant de façon productive à une voix sémantiquement non marquée (ou 'active'). Autrement dit, le cas d'une base verbale comme **tör-** qui admet qui admet toujours synchroniquement les deux jeux de désinences avec une distinction sémantique de type actif vs. décausatif (**tör-Ø** 'il/elle casse' vs. **tör-ik** 'il/elle se casse') est exceptionnel dans la langue actuelle, mais il constitue un vestige d'une distinction de voix qui a été beaucoup plus productive dans un état antérieur de la langue.<sup>3</sup>

Par ailleurs, le hongrois a une voix passive qui actuellement est pratiquement sortie de l'usage en dehors d'un certain nombre d'expressions plus ou moins figées, mais qui a été productive jusqu'à une date relativement récente. Or cette voix passive est marquée par le suffixe **-(t)at ~ (t)et** qui marque aussi la forme causative du verbe, la distinction étant assurée par le fait qu'au causatif, le verbe présente les désinences personnelles de la voix active, tandis que passif demande les désinences personnelles de la voix moyenne, cf. (3).

(3) hongrois (ouralien ; doc.pers.)

(3a) **mos-Ø**

laver-3SG

'il/elle lave (quelque chose)'

(3b) **mos-at-Ø**

laver-CAUS-3SG

'il/elle fait laver (quelque chose par quelqu'un)'

(3c) **mos-at-ik**

laver-CAUS-3SG.MOY

'il/elle est lavé'

Le parallélisme avec le français est frappant, surtout si on ajoute aux formes hongroises modernes citées en (3) la forme **mos-ik** /laver-3SG.MOY/, qui n'existe plus en hongrois moderne mais est attestée en ancien hongrois avec le sens réfléchi 'il/elle se lave' (E. Abaffy 1978).<sup>4</sup> La différence est essentiellement que le hongrois représente un stade beaucoup plus avancé du processus de grammaticalisation que le français, puisque d'une part les désinences de voix moyenne qui donnent une valeur passive en se combinant au suffixe de causatif ont presque totalement perdu par ailleurs la possibilité de s'opposer directement aux désinences actives, et d'autre part la combinaison du suffixe de causatif et de la désinence de voix moyenne ne peut avoir qu'une interprétation passive. Mais compte tenu du fait que la voix moyenne du hongrois était encore attestée avec une valeur réfléchie en ancien hongrois, il est plus que probable que le passif hongrois résulte de la grammaticalisation d'une construction

<sup>3</sup> On doit noter toutefois qu'aussi loin qu'on remonte dans l'histoire du hongrois, l'opposition entre voix active et voix moyenne se limite à partie du paradigme verbal. Il n'existe notamment aucune attestation de cette distinction au passé de l'indicatif.

<sup>4</sup> En hongrois actuel, 'il/elle se lave' s'exprime comme **mos-akod-ik**, où la désinence de la voix moyenne **-ik** ne peut plus s'analyser comme apportant par elle-même le sens de réfléchi, mais simplement comme rendue nécessaire par la présence du suffixe réfléchi **-akod-**.

du même type que la construction *se faire* + Inf du français, c'est-à-dire une construction se présentant formellement comme la réflexivisation d'un causatif mais se prêtant à une dérive sémantique du même type que celle qui s'observe synchroniquement en français.

### 2.3. L'interprétation passive de la réflexivisation d'une construction causative et le syncrétisme passif-causatif

Par syncrétisme passif-causatif, on entend une homonymie totale entre les formes verbales utilisées dans les constructions causatives et celles utilisées dans les constructions passives. Il s'agit d'un phénomène qui est loin d'être rare dans les langues du monde. Le syncrétisme passif-causatif est particulièrement courant dans les langues d'Asie orientale, où il a été observé pour la première fois par Gabelentz (1861). On le trouve notamment dans les langues toungouses et en coréen. Mais très loin de là, on l'observe aussi par exemple en songhay, un groupe de langues parlées en Afrique de l'ouest, principalement au Mali et au Niger, cf. Shopen et Konaré (1970).

En mandchou (tougouse) ainsi qu'en coréen, comme l'illustrent les exemples (4) et (5), c'est la même forme dérivée du verbe qui est utilisée dans les constructions passives et dans les constructions causatives.

(4) mandchou (tougouse ; Nedjalkov 1993: 194)

(4a) **I bata-be va-ha.**

he enemy-ACC kill- PAST

'He killed the enemy.'

(4b) **I bata-be va-bu-ha.**

he.NOM enemy-ACC kill-CAUS-PAST

'He made (somebody) kill the enemy.'

(4c) **I (bata-de) va-bu-ha.**

he.NOM (enemy-DAT) kill-PASS-PAST

'He is/was killed (by the enemy).'

(5) coréen (isolat, Corée ; Sohn 1999: 367)

(5a) **Ai-tul eykey pihayngki ka po-y-ess-ta.**

child-PL to plane NOM see-PASS-PAST-DECL

'The plane was seen by (lit. 'to') the children.'

(5c) **Na nun ai-tul eykey kulim ul po-y-ess-ta.**

I TOP child-PL to picture ACC see-CAUS-PAST-DECL

'I showed a picture to the children.'

Synchroniquement, de telles situations peuvent s'analyser en posant que par eux-mêmes, des suffixes comme **-bu-** en (4) et **-y-** en (5) n'encodent rien de plus que la 'destitution' du sujet (qui est l'élément commun aux constructions causatives et passives), laissant ouvertes deux



possibilités: ou bien la destitution du sujet initial est compensée par la promotion de l'objet (d'où une construction passive), ou bien un participant additionnel assumant le rôle d'instigateur est introduit dans le rôle syntaxique de sujet (d'où une construction causative).

Du point de vue diachronique, il existe souvent des indices conduisant à considérer que ce qui était initialement un marqueur de causatif a acquis ultérieurement l'aptitude à marquer aussi des constructions passives, alors qu'on ne connaît aucun cas où l'évolution inverse passif > causatif semblerait plus probable. Notamment, le marquage du complément d'agent au datif en (4) et (5) peut paraître surprenant dans une construction passive, mais il s'agit de quelque chose de très banal dans les constructions causatives.

L'explication diachronique généralement avancée (cf. Keenan 1985, Haspelmath 1990, Knott 1995), est que ce qui est actuellement un marqueur polysémique passif-causatif était initialement un marqueur de causatif, lui-même possiblement dérivé d'un verbe comme 'donner' ou 'faire' employé comme auxiliaire dans une construction causative analytique. Notamment, il y a consensus sur le fait que le suffixe causatif/passif des langues toungouses est issu de la grammaticalisation d'un verbe 'donner'. L'interprétation passive se serait développée de façon très semblable à ce qui s'observe en français avec la construction *se faire* + Inf, à ceci près que la réflexivisation de la construction causative de départ est restée implicite, d'où l'absence de toute trace de marquage réfléchi dans la construction passive qui constitue l'aboutissement de l'évolution. Le scénario élaboré par Yap & Iwasaki (2003, 2007) dans leur analyse de la grammaticalisation de 'donner' dans les langues d'Asie orientale est le suivant :

- au point de départ de l'évolution, on a une construction causative de sens permissif, par exemple quelque chose qu'on pourrait rendre en français par 'x (causateur) a laissé y (causataire) tuer z (patient)' ;
- à partir du sens de causation permissive se développe ensuite un sens de 'permission involontaire' (unwilling permission) : 'x ne peut pas éviter que y tue z' ;
- dans cette interprétation de la construction causative, l'omission du patient s'interprète comme marque de la réflexivisation : 'x<sub>i</sub> ne peut pas éviter que y tue Ø<sub>i</sub>' ; à ce stade, une construction causative dont le patient n'est pas exprimé (littéralement, quelque chose comme 'x laisse tuer') a donc l'interprétation réfléchie 'x se laisse tuer'.
- enfin, l'idée de responsabilité du sujet s'estompe de manière analogue à ce qui s'observe dans la construction *se faire* + Inf du français, aboutissant à une interprétation passive de ce qui était initialement une construction causative à objet non exprimé.

Il ne faudrait toutefois pas conclure à partir de là que tous les cas d'homonymie entre marquage causatif et marquage passif soient à expliquer par la réflexivisation (marquée ou non-marquée selon les cas) d'une construction initialement causative. Il convient ici de dire quelques mots de la controverse à propos du 'passif en *get*' de l'anglais.

En anglais, **get** 'obtenir' s'est grammaticalisé dans des constructions où il se combine à un autre verbe pour exprimer selon les cas la causation (**It is often difficult to get agents to attend these productions**) et le passif (**Well, we got caught, of course**), mais aussi la permission (**You may not get to attend client meetings**) et l'obligation (**You've got to look at evidence**). Le même verbe **get** a aussi un emploi grammaticalisé qu'on peut désigner comme inchoatif avec les adjectifs, comme dans **Sometimes students get anxious about this** (exemples tirés de Fleisher 2006 : 226).

Plusieurs auteurs, dont notamment Givón & Yang (1994), ont proposé que l'emploi passif de **get** résulterait d'une évolution à partir de son emploi causatif. Toutefois Fleisher (2006) montre que si cette analyse peut paraître séduisante au vu des données typologiques sur le syncrétisme causatif-passif, elle se heurte à de nombreuses difficultés. Il est en effet beaucoup plus vraisemblable, comme le soutient Fleisher (2006), que l'emploi passif de **get** (qui n'est apparu qu'à date relativement récente) se soit développé à partir de l'emploi inchoatif de **get** en combinaison avec des adjectifs. Dans une première étape, les participes passés adjectivaux figuraient dans la construction inchoative au même titre que n'importe quel autre type d'adjectif, et à partir de là la construction inchoative a pu s'étendre aux participes passés verbaux selon le schéma classique d'une construction résultative qui évolue en construction passive.

## 2.4. Emplois non causatifs de la forme IV du verbe arabe

La morphologie verbale de l'arabe se caractérise par un système de formes dérivées numérotées de II à XIX (la forme I étant la forme non dérivée du verbe), seules les formes de II à X étant d'usage courant. L'emploi des formes dérivées du verbe arabe met en jeu notamment le marquage d'opérations sur la valence verbale. Parmi ces formes, la forme IV, caractérisée par un préfixe **a-**, exprime souvent un sens causatif (comme dans **a-ktaba** 'dicter' < **kataba** 'écrire'), mais est aussi attestée dans des verbes intransitifs auxquels aucune valeur causative ne peut être reconnue dans une analyse synchronique, comme **a-ḥṣada** 'être bon à récolter' ou **a-bqala** 'se couvrir d'herbe'.

On peut tenir pour acquis que le préfixe de la forme IV du verbe arabe est historiquement un marqueur de causatif, car il est le réflexe du préfixe causatif proto-sémitique \*š(a)-, qui a en outre des cognats probables dans les autres branches de l'afroasiatique (Măcelaru 2004 : 41). La question est donc d'expliquer par quelle évolution certaines des formes qui présentent ce préfixe ont pu aboutir à exprimer des significations dans lesquelles aucune trace de causativité n'est décelable de manière immédiate. L'explication proposée par Măcelaru (2004) mérite d'être mentionnée ici, car elle a une affinité évidente avec le scénario évoqué en 2.3.

Măcelaru montre d'abord qu'en tant que préfixe causatif, **a-** exprime une causation de type indirect ou permissif. Après un examen détaillé des verbes de forme IV qui sont synchroniquement intransitifs, il évoque un parallélisme avec la valeur de 'passif potentiel' de la construction de l'allemand *sich lassen* + Inf 'se laisser + Inf' et conclut que « These intransitive meanings of some of form IV verbs attest a semantic shift from an indirect/permissive causative to an intransitive construction rendering the occurrence of a situation that affects a participant, which participant is somehow hold responsible for the occurrence of the situation. » Dans la mesure où aucune trace de marquage réfléchi n'est décelable dans ces verbes arabes, cela revient à postuler une évolution du même type que celle évoquée à la section 2.3 comme explication probable du syncrétisme causatif-passif observé dans un certain nombre de langues d'Asie orientale.

### 3. Dérive sémantique de constructions résultant de la réflexivisation de la construction causative de verbes intransitifs

#### 3.1. Interprétation simulative de la réflexivisation du causatif de verbes intransitifs

Dans cette section, la dérive sémantique affecte la réflexivisation d'une construction causative dans laquelle le marquage réfléchi indique que le causateur est co-référent d'un argument qui en l'absence d'un mécanisme de voix serait encodé comme le sujet, comme par exemple en français ***x se fait souffrir*** ('*x* fait que *x* souffre').

En français, une telle combinaison est en règle générale utilisé avec son interprétation littérale : ***Il se fait souffrir*** peut se gloser comme 'il souffre, et il est le responsable de sa propre souffrance'. Par contre, dans les langues d'Afrique subsaharienne, il n'est pas rare qu'avec les verbes intransitifs, la combinaison 'réfléchi + causatif' ait de manière régulière une interprétation simulative ('faire semblant de'). Ceci s'observe entre autres en tswana (bantou), mandinka (mandé) ou jóola (atlantique).

(6) tswana (Niger-Congo, bantou ; doc.pers.)

**Dwàná 'jò ó-à-í-téd-î:s-à.**

CL1.enfant CL1.DEM CL1-DJ-REFL-pleurer-CAUS-FV

'Cet enfant fait semblant de pleurer.' litt. 'Cet enfant se fait pleurer.'

(7) mandinka (mandé ; doc.pers.)<sup>5</sup>

**Kèè yè à fâŋ nè fà-ndí.**

homme.D ACP.TR 3SG INT FOC mourir-CAUS

'L'homme a fait semblant d'être mort.' litt. 'L'homme s'est fait mourir.'

A propos de ce dernier exemple, il est intéressant d'observer qu'en mandinka, **fà-ndí** est impossible comme correspondant causatif régulier de **făa** 'mourir'. **Făa** est un verbe ambitransitif, employé intransitivement au sens de 'mourir' et transitivement au sens de 'tuer', et le mandinka n'a rien qui corresponde à la distinction que fait le français entre 'faire mourir' et 'tuer'. La forme causative **fà-ndí** est impossible au sens de 'faire mourir', et ne peut pas non plus s'utiliser au sens de 'faire tuer' (car à ce sens, on doit avoir recours à un autre suffixe causatif : **făa-rindí**). La forme **fà-ndí** est ainsi attestée exclusivement dans la construction réfléchie à valeur simulative illustrée en (6), et de ce fait il n'y a aucune ambiguïté possible entre **Àté yè à fâŋ nè fàndí** 'Il a fait semblant d'être mort' et **Àté yè a fâŋ nè făa** 'Il s'est suicidé', cf. (7).

<sup>5</sup> En mandinka, la réflexivisation s'exprime au moyen d'un pronom réfléchi formé en combinant la particule intensive **fâŋ** 'même' et un pronom personnel. Dans cet exemple, le pronom réfléchi occupe la position de l'objet, qui en mandinka précède immédiatement le verbe.

(8) mandinka (mandé ; doc.pers.)

(8a) **Kèê yè à fâŋ nè fãa.**  
 homme.D ACP.TR 3SG INT FOC tuer  
 ‘L’homme s’est tué (suicidé).’

(8b) **Kèê yè à díŋó fàa-rìndí sàajíyòo lá.**  
 homme.D ACP.TR 3SG fils.D tuer-CAUS mouton.D POSTP  
 ‘L’homme a fait tuer le mouton par son fils.’

En jóola, on peut citer **luuŋut-en-oor** ‘faire semblant de ronfler’, où le suffixe causatif **-en** et le suffixe détransitivisant **-oor** s’ajoutent successivement à **luuŋut-** ‘ronfler’.

L’explication d’une telle dérive sémantique de la combinaison ‘causatif + réfléchi’ avec les verbes intransitifs est certainement qu’à la différence d’un processus spontané (comme ‘mourir’) ou d’une action effectuée de façon naturelle en réaction à un stimulus extérieur comme ‘pleurer’, la simulation implique un effort particulier sur soi-même. De ce fait, il est parfaitement possible qu’une interprétation simulative d’une construction dont le sens compositionnel est ‘s’efforcer de faire quelque chose’ apparaisse de manière accidentelle et sporadique, en fonction du contexte, dans n’importe quelle langue ayant grammaticalisé une dérivation causative et une dérivation réfléchie. Ce qui est particulier dans le cas des langues mentionnées ci-dessus, c’est que dans ces langues la combinaison ‘causatif + réfléchi’ a perdu son interprétation compositionnelle ‘faire en sorte de faire quelque chose’ et s’est spécialisée au sens de ‘faire semblant de faire quelque chose’.

### 3.2. Emploi honorifique de la réflexivisation du causatif de verbes intransitifs

En nahuatl classique (cf. Launey 1981), le système de marquage d’opérations sur la valence verbale inclut notamment un suffixe causatif, un suffixe applicatif (qui encode l’adjonction d’un bénéficiaire ou détrimentaire avec des propriétés de codage identique à celles du patient des verbes transitifs typiques), et un préfixe dont les fonctions possibles sont en gros semblables à celles du français **se** (incluant réflexivisation et anticausativisation), cf. (9) à (11).

(9) nahuatl classique (yuto-aztèque ; Launey 1981)

(9a) **Ni-tzàtzi.**  
 Is:1SG-crier.PRS  
 ‘Je crie.’

(9b) **Ti-nēch-tzàtzītia.**  
 Is.2SG-Io:1SG-crier.CAUS.PRS  
 ‘Tu me fais crier.’

(10) nahuatl classique (yuto-aztèque ; Launey 1981)

(10a) **Ni-c-cui in tomin.**

Is:1SG-Io:3SG-prendre D argent

‘Je prends l’argent.’

(10b) **Ni-mitz-cuīlia in tomin.**

Is:1SG-Io:2SG-prendre.APPL D argent

‘Je te prends l’argent.’

(11) nahuatl classique (yuto-aztèque ; Launey 1981)

(11a) **Ni-qu-itta-c in cihuātl.**

Is:1SG-Io:3SG-voir-ACP D femme

‘J’ai vu la femme’

(11b) **Ø-Mo-tta-c in cihuātl.**

Is:3-REFL-voir-ACP D femme

‘La femme s’est vue (dans le miroir).’

Ces mêmes marqueurs peuvent se combiner pour exprimer une valeur purement honorifique dans des constructions exprimant une structure argumentale identique à celle de la forme non dérivée du verbe. La combinaison ‘réfléchi + causatif’ s’utilise avec une valeur purement honorifique avec les verbes intransitifs, tandis qu’avec les verbes transitifs, c’est la combinaison ‘réfléchi + applicatif’ qui s’utilise avec la même valeur.

(12) nahuatl classique (yuto-aztèque ; Launey 1981)

(12a) **Ti-mo-cochītia.**

Is:2SG-REFL-dormir.CAUS

litt. ‘Tu te fais dormir.’ > ‘Tu dors.’ (hon.)

(12b) **Ø-Qui-mo-chīhuilia.**

Is:3SG-Io:3SG-REFL-faire.APPL

litt. ‘Tu le fais pour toi-même.’ > ‘Tu le fais.’ (hon.)

La motivation qu’on peut trouver à ce mécanisme est qu’une stratégie naturelle d’honorification d’un participant encodé comme sujet consiste à amplifier en quelque sorte son rôle sémantique d’une manière ou d’une autre, de façon à faire ressortir explicitement (même si cela ne correspond pas exactement à la réalité), soit sa part dans l’instigation de l’événement, soit son intéressement à l’événement dont il est l’instigateur. C’est de cette démarche que relèvent diverses périphrases observées dans les langues européennes pour exprimer une valeur honorifique, comme par exemple *tetszik* + Inf en hongrois, où **tetszik** est le verbe ‘plaire’. La phrase citée en (11) constitue en hongrois une façon polie de demander à son interlocuteur de répéter ce qu’il vient de dire.

(13) hongrois (ouralien ; doc.pers.)

**Hogy tetzett mondani?**

comment plaire.PAS.3SG dire.INF

litt. ‘Comment vous a-t-il plu de dire ?’ > ‘Qu’avez-vous dit ?’ (hon.)

L’originalité du nahuatl est d’utiliser à cette fin un suffixe dont la fonction est d’élargir la valence du verbe (causatif ou applicatif) combiné à un marqueur de détransitivisation typiquement utilisé en valeur réfléchi.

### 3.3. L’impératif des verbes inaccusatifs du tcherkesse

Il y a en principe une incompatibilité entre l’impératif et le rôle sémantique que les verbes dits inaccusatifs assignent à leur sujet, puisque l’impératif signifie que l’interlocuteur est mis en demeure de valider le contenu de la phrase impérative en prenant le rôle de sujet. Lorsqu’un verbe inaccusatif est employé à l’impératif (par exemple en français **Ne tombe pas !** ou **Guéris vite !**), on peut dire que le choix de la forme d’impératif force ou bien une lecture optative de l’impératif (comme dans **Allez en paix !**), ou bien une réinterprétation du rôle sémantique du sujet comme incluant une certaine dose de responsabilité ou volitionalité. Il est d’ailleurs possible d’explicitier ceci par des formulations comme **Fais attention de ne pas tomber !** ou **Efforce-toi de guérir vite !**

Ershova (2017) montre que dans ce domaine, l’originalité du tcherkesse est d’avoir grammaticalisé l’emploi de la combinaison du marquage causatif et du marquage réfléchi à l’impératif des verbes inaccusatifs. Comme on peut le voir en (14), avec un verbe comme ‘tomber’ il est usuel en tcherkesse oriental (bien que non obligatoire) d’ajouter à l’impératif la marque de causatif et la marque de réfléchi sans que cela ait une incidence sur le sens exprimé, alors qu’avec les autres types sémantiques de verbes, cette adjonction modifierait la signification.

(14) tcherkesse oriental (Ershova 2017)

**Zə-ǰ-o-mə-ve-x<sup>w</sup>ex<sup>w</sup> !**

REFL.ABS-DIR-2SG.ERG-NEG-CAUS-tomber

litt. ‘Ne te fais pas tomber !’ > ‘Ne tombe pas!’

## 4. Constructions réfléchies implicitement causatives

Dans sa typologie des constructions réfléchies, Geniušienė (1987) distingue un emploi possible des constructions réfléchies qu’elle désigne comme ‘reflexive-causative (or autocurative) reflexives’. Afin d’éviter tout malentendu avec d’autres termes plus ou moins semblables déjà utilisés dans la littérature sur les réfléchis, je propose comme équivalent français de ce terme ‘réfléchis implicitement causatifs’.

Dans l’ouvrage de Geniušienė, cette catégorie est introduite par les deux exemples suivants, dont le sens littéral est respectivement ‘Peter *s’est coupé* les cheveux chez le coiffeur’ et ‘Les arrivants *se sont inscrits* au bureau des arrivées’, mais dont la signification

serait rendue plus fidèlement comme ‘Peter *s’est fait couper* les cheveux chez le coiffeur’, et ‘Les arrivants *se sont fait inscrire* au bureau des entrées’, car la coupe de cheveux dans le premier exemple et l’inscription dans le deuxième ne sont pas effectués par le référent du sujet du verbe. Autrement dit, dans ces exemples, bien que la construction ne comporte aucune marque causative, le sujet est interprété comme un instigateur plutôt que comme l’agent immédiat de l’action.

(15) lituanien (balte ; Geniušienė 1987: 124)

(15a) **Kirpėj-as apkirpo Petr-ą.**  
 barber-NOM cut.hair Peter-ACC  
 ‘The barber gave Peter a hair-cut.’

(15b) **Petr-as ap-si-kirpo pas kirpėj-ą.**  
 barber-NOM PREF-REFL-cut.hair at barber-ACC  
 ‘Peter had his hair cut at the barber’s.’

(16) letton (balte ; Geniušienė 1987: 124)

(16a) **Dežurant-s reģistrē ieraduš-os**  
 man.on.duty-NOM registers newcomer-ACC.PL  
 ‘The man on duty registers the newcomers.’

(16b) **Ieraduš-ie reģistrēja-s pie dežurant-a**  
 newcomer-NOM.PL register-REFL at man.on.duty  
 ‘The newcomers register at the arrival desk.’

Geniušienė (1987) énumère de nombreuses langues où il est possible de trouver des constructions semblables. Ainsi l’exemple (15b) est transposable en espagnol:

(17) Espagnol (indo-européen, roman ; connaissance personnelle)

**Se cortó el pelo.**  
 REFL il/elle.a.coupé le cheveu  
 litt. ‘Il/elle s’est coupé les cheveux.’ > ‘Il/elle s’est fait couper les cheveux.’

En français aussi, il n’est pas difficile de trouver des constructions de ce type, et on peut notamment transposer l’exemple (16b) ci-dessus: **Les arrivants s’inscrivent (= se font inscrire) au bureau des entrées.** Le problème est toutefois qu’au moins dans le cas de ‘s’inscrire’, il est tout à fait évident que le classement dans une catégorie particulière de réfléchis implicitement causatifs n’est pas justifié, car il ne s’agit pas d’une particularité de la construction réfléchie, mais tout simplement d’une propriété héritée de la construction du verbe transitif ‘inscrire’. En effet, la possibilité de prendre comme sujet un instigateur (la personne qui sollicite l’inscription) plutôt que l’agent immédiat (la personne habilitée à valider l’inscription) vaut aussi pour le verbe transitif, cf. par exemple **Je t’ai inscrit (= fait inscrire) pour l’excursion de demain.** Autrement dit, la relation entre **Il s’est inscrit** et **Il l’a**

**inscrit** est exactement la même que dans un réfléchi prototypique comme **Il s'est vu (sur la photo)** vs. **Il l'a vu (sur la photo)**.

On peut citer aussi par exemple **Avec cet argent, il s'est construit (= fait construire) une maison**. Ici encore, la possibilité d'interpréter le sujet comme instigateur plutôt que comme agent immédiat n'est pas propre à la construction réfléchie, cf. **Avec cet argent, il a construit (= fait construire) une maison à son fils**. De même, avec **habiller** au sens de 'fabriquer des vêtements pour quelqu'un', l'interprétation du sujet comme instigateur plutôt que comme agent immédiat est particulièrement facile à observer au réfléchi (**Je m'habille chez une petite couturière du quartier**), mais la même possibilité existe indéniablement dans la construction transitive du même verbe, cf. **J'habille toute ma famille chez une petite couturière du quartier**.

De manière analogue, une propriété remarquable de l'espagnol par contraste avec le français est l'utilisation courante du verbe réfléchi **operarse** litt. 's'opérer', sans aucune marque causative, dans des situations où en français on dirait forcément 'se faire opérer'. Mais là aussi, à y regarder de plus près, il ne s'agit pas d'une propriété spécifique de la construction réfléchie, mais tout simplement d'une propriété que la construction réfléchie hérite du verbe transitif qui y figure. En effet, en espagnol, le verbe transitif **operar** 'opérer' a de manière générale la possibilité de se construire avec un sujet qui ne représente pas le chirurgien qui opère, mais la personne qui commande l'opération. En consultant des sites Internet hispanophones consacrés à la discussion de question de santé, on trouve sans difficulté des exemples comme (18) qui attestent cette possibilité.

- (18) Espagnol (indo-européen, roman ; <https://www.topdoctors.es/articulos-medicos/una-de-las-madres-me-llego-a-decir-opere-a-mi-hijo-que-a-mi-me-ha-ido-muy-bien>)

**Operé a mi hijo, que a mí me ha ido muy bien.**  
 j'ai opéré ACC mon fils que à moi à.moi ça.a allé très bien  
 'J'ai fait opérer mon fils, et j'ai été très satisfaite du résultat.'

Donc le contraste entre français et espagnol en ce qui concerne (s')**opérer / operar(se)** n'est pas que l'espagnol aurait avec ce verbe une possibilité de construction réfléchie implicitement causative que n'a pas le français, mais plus fondamentalement une différence dans la structure argumentale du verbe transitif **opérer** et de son correspondant espagnol **operar** : de manière générale, lorsque ce verbe exprime 'effectuer une opération chirurgicale', le sujet de **opérer** en français peut seulement représenter l'agent immédiat de l'action, alors qu'en espagnol, le sujet de **operar** peut représenter aussi bien l'agent immédiat ou l'instigateur, et ce indépendamment du fait que la construction soit transitive ou réfléchie. Si la possibilité d'une lecture implicitement causative est plus facile à observer avec la construction réfléchie, c'est tout simplement parce que dans la vie courante, la décision d'être opéré ou non est la plupart du temps prise par la personne qui subit l'opération.

En fait, ce problème n'est pas discuté par Geniušienė (1987), qui se contente d'énumérer des exemples de constructions réfléchies dont le sujet est l'instigateur d'une action qu'il subit, et non pas un agent agissant sur lui-même, sans même envisager que cette propriété de la construction réfléchie puisse tout simplement être considérée comme héritée de la construction transitive correspondante.



La notion de réfléchi implicitement causatif comme catégorie particulière de construction réfléchie ne serait véritablement justifiée que si on pouvait montrer l'existence de cas de constructions réfléchies dont le sujet pourrait s'interpréter comme un instigateur alors que le sujet de la construction transitive correspondante ne pourrait s'interpréter que comme un agent immédiat. En l'absence de ce genre de preuve, on doit laisser ouverte la question de décider si la reconnaissance d'une catégorie particulière de réfléchis implicitement causatifs est justifiée ou non.

Tout ce qu'on peut dire de manière sûre, c'est que les verbes se référant à des actions normalement effectuées par des professionnels se prêtent particulièrement bien à un emploi 'implicitement causatif' dans lequel ce n'est pas l'agent immédiat de l'action mais un instigateur qui assume le rôle de sujet, en dépit de l'absence de marquage causatif. Ceci se comprend aisément, car avec de tels verbes, le risque réel d'ambiguïté quant au rôle précis du sujet est très réduit. Il est certain aussi que la norme de chaque langue régule de manière variable l'exploitation de cette possibilité (l'espagnol étant par exemple plus 'libéral' que le français sur ce point). Il est par contre permis d'être pour le moins sceptique quant à la possibilité que la réflexivisation joue un rôle dans la validation de ce genre de construction.

## 5. Conclusion

Cet article a passé en revue quelques aspects de l'interaction possible entre la réflexivisation et d'autres opérations sur la valence moins répandus et moins bien connus que l'extension de l'utilisation de marques de réflexivisation à l'expression d'autres opérations impliquant une détransitivisation. Il s'agit dans tous les cas de dérives sémantiques dont la motivation est relativement transparente, mais qui n'ont toutefois été grammaticalisées que dans un nombre limité de langues.

A la section 2, j'ai montré qu'on peut trouver dans pas mal de langues des traces d'une dérive sémantique de la réflexivisation de la construction causative des verbes transitifs du même type que celle qu'on peut l'observer en français. A la section 3, j'ai présenté quelques types possibles de grammaticalisation de la réflexivisation de la construction causative des verbes intransitifs. Enfin, à la section 4, j'ai soumis à un examen critique ce que Geniushiené (1987) considère comme un type particulier de construction causative, qu'elle désigne comme 'reflexive-causative reflexive', et j'ai émis des doutes sur l'existence d'une telle catégorie, car la causativisation implicite s'observe indépendamment de la réflexivisation.

## Abréviations

ABS : absolutif, ACC : accusatif, ACP : accompli, APPL : applicatif, CAUS : causatif, CL : classe nominale, D : défini, DAT : datif, DECL : déclaratif, DEM : démonstratif, DETR : marqueur de détransitivisation, DIR : directive/inverse, DJ : disjoint, ERG : ergatif, F : féminin, FOC : marqueur de focalisation, FUT : futur, FV : finale verbale, GEN : génitif, INF : infinitif, INS : instrumental, INT : intensifieur, Io : indice d'objet, Is : indice de sujet, LOC : locatif, M : masculin, MOY : moyen, N : neutre, NEG : négation, NOM : nominatif, PAS : passé, PASS : passif, PAST : passé, PREF : préfixe, PRF : perfectif, PL : pluriel, PRS :

présent, PRT : prétérite, PSF : passif, REFL : réfléchi, SG : singulier, SUJ : sujet, TOP : topique, TR : transitif

## Références

- Blanche-Benveniste, Claire. 2007. Les énoncés à causatif réfléchi. Dans André Rousseau, Didier Bottineau & Daniel Roulland (éds.) *L'énoncé réfléchi*. Presses Universitaires de Rennes.
- Cheng, Lisa L.-S., James, C.-T. Huang, Audrey Y.-H. Li, & Jane C.-C. Tang. 1999. Hoo, Hoo, Hoo: Syntax of the Causative, Dative and Passive Constructions in Taiwanese, *Journal of Chinese Linguistics* 14. 146-203.
- E. Abaffy, Erzsébet. 1978. A mediális igékről. [On middle verbs.] *Magyar Nyelv* 74. 280-293.
- Ershova, Ksenia. 2017. Unaccusativity and the syntax of imperatives in East Circassian. Dans Patrick Farrell (éd.) *Proceedings of the Linguistic Society of America*, vol. 2, 36:1-14.
- Gaatone, David. 1983. Le désagréable dans la syntaxe. *Revue Romane* 18 (2). 161-174.
- Gabelentz, Hans von der. 1861. Über das Passivum. Eine sprachvergleichende Abhandlung. *Abhandlungen der Koniglich-Sachsischen Gessellschaft der Wissenschaften*, 8, 450-546.
- Genušienė, Emma. 1987. *The typology of reflexives*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Haspelmath, Martin. 1990. The grammaticization of passive morphology. *Studies in Language* 14. 25-72.
- Hopper, Paul J. & Elizabeth Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Keenan, Edward L. 1985a. Passive in the world's languages. Dans Shopen, T. (éd.), *Language typology and syntactic description*. Vol. 1: *Clause structure*. 243-281. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kemmer, Suzanne. 1993. *The Middle Voice*. John Benjamins.
- Knott, Judith. 1995. The causative-passive correlation. Dans David C. Bennett, Theodora Bynon & B. George Hewitt (éds.), *Subject, voice, and ergativity: Selected essays*. Londres : SOAS. 53-59.
- Kokutani, S. 2005. Sur l'analyse unie de la construction 'se faire + infinitif' en français. Dans H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds.), *Les Périphrases Verbales*. *Linguisticae Investigationes, Supplementa* 25. 209-227.
- Kupferman, L. 1995. La construction passive en 'se faire'. *Journal of French Language Studies* 5. 57-83.
- Labelle, Marie. 2002. The French non canonical passive in se faire. Dans S. Haraguchi, P. Bohumil & F. Osamu F. (éds.), *Proceedings of Linguistics and Phonetics 2002*. Tokyo : Charles University Press and Meikai University.
- Labelle, Marie. 2013. Anticausativizing a causative verb: The passive *se faire* construction in French. Dans Artemis Alexiadou & Florian Schäfer (éds.), *Non-Canonical Passives*. John Benjamins. 235–260.
- Launey, Michel. 1981. *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, tome 1 : grammaire*. Paris: L'Harmattan.
- Le Bellec, Christel. 2014. La construction passive en 'se faire': une forme concurrente et complémentaire du passif canonique. *Journal of French Language Studies* 24(2). 203-222.

- Măcelaru, Adrian. 2004. On the origin of the intransitive form IV verbs in Classical Arabic. *Folia Orientalia* 40. 41-50.
- Nedjalkov, Igor V. 1993. Causative-passive polysemy of the Manchu-Tungusic -bu/-v(u). *Linguistica Antverpiensa* 27. 193-202.
- Shopen, T. & Konaré, M. 1970. Sonrai Causatives and Passives: Transformational versus Lexical Derivations for Propositional Heads, *Studies in African Linguistics* 1. 211–54.
- Spang-Hanssen, E. 1967. Quelques périphrases passives du français moderne. Actes du 4e Congrès des Romanistes scandinaves dédiés à H. Sten, n° spécial *Revue Romane* 1. 139-147.
- Steinbach, Markus. 2002. *Middle voice. A comparative study in the syntax-semantics interface of German*. John Benjamins.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane & Hildegard van Oevelen. 1987. Le causatif pronominal. *Revue romane* 22 (1). 40-58.
- Veacock-Boisédu, Candace. 2008. Se faire + Infinitif : valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction « agentive ». Dans J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds.), Congrès Mondial de Linguistique Française -CMLF'08. Paris : Institut de linguistique française.
- Yap, F.H. & S. Iwasaki. 2003. From causative to passive: A passage in some East and Southeast Asian languages. Dans E. Casad & G. Palmer (éds.), *Cognitive Linguistics and Non-Indo-European Languages* [Cognitive Linguistics Research 18]. Berlin: Mouton de Gruyter. 419-446.
- Yap, F. & S. Iwasaki. 2007. The emergence of 'give' passives in East and Southeast Asian languages. Dans Alves, M., Sidwell, P. (éds.), *Proceedings of the Eighth Annual Meeting of the Southeast Asian Linguistic Society*. Pacific Linguistics, Canberra.193-208.